



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONAL



Lycée Cheikh Mouhamadou Fadilou MBACKE

EXPOSE :

Thème : LE MARIAGE FORCE

L'exposant :

Serigne Fallou MBACKE

E-mail : fallouodj2003@gmail.com

Année : 2019 - 2020

PLAN DE L'EXPOSE

INTRODUCTION

I : Définition du Mariage Forcé

II : Les Inconvénients du Mariage Forcé

III : Les Avantages du Mariage Forcé

IV : Les Solutions

V : conclusion

INTRODUCTION

Le Mariage est une étape importante de la vie. En effet il uni non seulement deux personnes mais également deux familles.

Cependant il existe une forme de mariage qui est nommée

« MARIAGE FORCE ». C'est un phénomène fréquent dans les zones rurales par exemple les villages et aussi dans certaines ethnies. Ces mariages sont souvent destinés à certaines jeunes filles adolescentes.

I – DEFINITION

Le Mariage Forcé est une atteinte aux droits fondamentaux de la personne, notamment à sa liberté et à son intégrité physique. Cela signifie que toutes personnes à le droit de choisir librement son époux ou son épouse.

II – LES CONSEQUENCES DU MARIAGE FORCE

Le Mariage forcé peut avoir des conséquences graves sur la vie d'une jeune fille on peut noter :

1. Les mariages forcés provoquent souvent des abus sexuels de part du mari.
2. Il peut aussi avoir des risques importants pour la santé ; il s'agit des risques liés aux grossesses précoces qui représentent encore aujourd'hui la première cause de mortalité chez les jeunes âgées de 15 à 19 ans ; mais les risques sont aussi importants en matière de VIH car dans le mariage forcé les relations sexuelles sont rarement ou pas protégés.

III – LES AVANTAGES DU MARIAGE FORCE

Les avantages du mariage forcé constituent à baisser le regard, à se prémunir contre les viols à espérer une descendance pieuse comme l'a dit notre bien aimé le prophète MOUHAMED (PSL) « Epousez la femme tendre et fertile car je serai avec vous plus nombreux que les autres communautés »

Mais aussi dans les sociétés africaines marier sa fille avant l'âge nubile permet de le protéger contre les hommes malintentionnés.

IV- LES SOLUTIONS

Les solutions fondamentales sont :

- L'exigence que les futures parties exercent un « consentement » libre et total dans la décision du mariage.
- L'appel aux états d'interdire « les mariages néfastes » y compris le mariage forcé des enfants.
- Le droit des enfants à bénéficier de protections spéciales y compris le droit d'exprimer librement leurs opinions dans toutes les questions.

V- CONCLUSION

D'après toutes ces informations on peut donc se rendre compte que le mariage n'est pas toujours en lien avec l'amour. Ces mariages forcés sont souvent observés dans les sociétés africaines et dans majorité des cas les jeunes filles souffrent le plus.

le mariage forcé